

La parole du Président

Cher-es collègues,

La rentrée est toujours synonyme de réformes, de dossiers difficiles et de budgets. Cette année encore n'y déroge pas et les temps insoucians de l'été n'auront que peu existé pour beaucoup de nos concitoyens. En effet, la période estivale a été largement impactée par les aléas climatiques et leurs nombreuses conséquences, qu'il s'agisse de la grêle, de la canicule ou encore des incendies qui ravagent encore notre territoire.

Dans le même temps, et afin de répondre aux inquiétudes des Français quant aux pressions portées sur leur pouvoir d'achat, la loi dite de « mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » a été adoptée par l'Assemblée nationale le 22 juillet 2022. L'article 8 de ladite loi prévoit que « les contrats

d'assurance conclus par voie électronique ou à distance et couvrant les personnes physiques en dehors de leurs activités professionnelles, peuvent être résiliés par la personne souscriptrice par voie électronique. À cet effet, il est mis à sa disposition une fonctionnalité gratuite permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et les démarches nécessaires à la résiliation des contrats d'assurances souscrits. Lorsque la personne souscriptrice notifie la résiliation du contrat, il lui est confirmé la réception de la notification. Elle est informée, sur un support durable et dans des délais raisonnables, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation. »

Cet article permet d'aller plus loin que les dispositifs des Lois Hamon, (2015), Bourquin (2018) et Lemoine (2022) bien qu'applicables aux seules assurances auto-habitation et emprunteur.

Cher.es collègues, il ne faut pas s'y méprendre ; l'esprit de cette loi est bénéfique pour nous, courtiers. En effet, il s'agit ici de donner la possibilité aux consommateurs de faire « jouer la concurrence » car trop nombreux sont les assurés qui ne savent pas qu'ils peuvent renégocier leurs contrats, changer de compagnies. Leurs besoins en pédagogie financière et assurantielle ainsi qu'en accompagnements sont grandissants.

Dans le même temps, la loi du 8 avril 2021 relative à la réforme du courtage est entrée en vigueur au 1^{er} avril 2022. Pour rappel, il s'agit de rendre obligatoire l'adhésion à une association professionnelle agréée par l'ACPR (délai porté au 1^{er} janvier 2023 pour les courtiers d'ores et déjà immatriculés à l'Orias). Avec la digitalisation, les clients peuvent être noyés par l'offre digitale, au détriment du conseil. Grâce à cette structuration de notre métier, les consommateurs seront plus à même de connaître les professionnels du courtage susceptibles d'apporter toutes les réponses à deux de leurs besoins : comparer et être accompagnés.

Les tensions sont fortes sur nos métiers comme sur nos activités et il ne faudrait pas que la rentrée soit synonyme de résiliations en masse ou d'impayés. Aussi, il m'apparaît qu'il nous faut être proactifs et devancer les problématiques en proposant à nos clients de retravailler leurs contrats, les rassembler avant même qu'ils ne songent à partir. C'est en misant sur l'adaptabilité, la flexibilité et le conseil que nous renforcerons notre relation clientèle. Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, être courtier c'est être un commerce de proximité, aux côtés de nos clients.

Cultivons cette proximité et nous saurons sortir de cette crise, comme nous avons su traverser les précédentes.



Adrien Marlier
Président PLANETE CSCA
Outre-Mer

HIER COMME DEMAIN
NOUS SERONS
TOUJOURS A VOS CÔTÉS



Le courtier est au coeur de chacune de nos actions. C'est ce qui fait et fera toujours toute la différence.

Albingia, compagnie d'assurance française indépendante spécialiste des risques d'entreprises, a choisi de ne travailler qu'avec les courtiers.

Depuis 60 ans, les équipes expertes et passionnées les accompagnent partout en France en leur apportant des solutions sur mesure.

albingia.fr



LE NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR DU COLLÈGE OUTRE-MER DE PLANETE CSCA



“ *Notre collège DROM fédère aujourd'hui une grande majorité de nos confrères sur nos départements. Après un temps de création et de consolidation, vient celui de déployer nos ambitions. Nous sommes un collège fort et représentatif du courtage ultramarin, qui a toute sa place au sein de PLANETE CSCA pour porter la voix du courtage des Outre-Mer.* ”

*Clamène Gokoul
(Eurogwad
Assurances)*



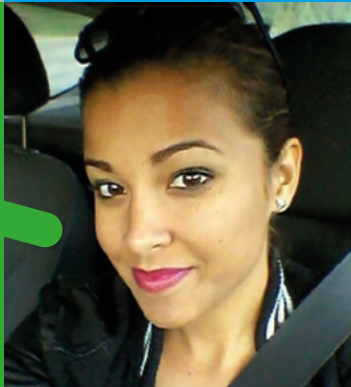
*Aude Dareau
Vice-présidente
(SARL SODAP
Réunion)*



*Bruno Crémadès
(Perceval)*



*Estenie Sadeyen
Secrétaire
(ZOT l'Assurance)*



*Christophe Biega
(Access Credit-
Assurances Biega)*



*Jean-Christophe
Olivar
Représentant
au Conseil National
(Avenir Assurances)*



*Teddy Ramakistin
Trésorier
(Global Patrimoine)*



*Adrien Marlier
Président
(Global Assurances)*





TOUS EN LIGNE MAINTENANT DES FORMATIONS AU DIGITAL !



Les formations du programme “ Tous En Ligne Maintenant ”, 100% financé par Bpifrance et France Num, en partenariat avec PLANETE CSCA reprennent. Déjà plus d'une centaine de courtiers formés depuis le lancement fin 2021. Ces sessions consacrées à la maîtrise du digital sont centrées sur le thème des réseaux sociaux professionnels (LinkedIn) et le référencement.

DE NOUVELLES DATES SONT DISPONIBLES :

- **Mardi 4 octobre** de 10h30 à 12h
en distanciel sur les réseaux sociaux (LinkedIn)
- **Vendredi 7 et vendredi 14 octobre** de 10h30 à 12h
en distanciel sur le référencement local (Google)

Attention : les places sont limitées à 15 participants.

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE À CE DISPOSITIF ?

- Vous êtes une petite entreprise (TPE ou petite PME)
- Vous avez 2 ans d'existence ou plus
- Votre chiffre d'affaires est supérieur à 15 000 € sur l'un des 3 derniers exercices fiscaux

Infos et inscriptions



bit.ly/3wx0n1B

Événement



**TROPHÉES
PLANETE
CSCA**

LES REMISES DES TROPHÉES PLANETE CSCA EN RÉGION TOUCHENT À LEUR FIN

La remise nationale couronne les lauréats élus par le vote des adhérents du syndicat à travers l'ensemble des 9 Collèges Régionaux lors des Journées du Courtage à Paris.

RDV dans le prochain numéro pour découvrir le palmarès national !

Les Trophées PLANETE CSCA bénéficient du soutien de Largillière Finance.